

14 Mar 2025 -15:15

Appartient à Conseil des ministres du 14 mars 2025

Pondération de la fonction d'administrateur général pour le Service fédéral des pensions

Sur proposition du ministre des Pensions Jan Jambon, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la proposition de pondération de la fonction d'administrateur général pour le Service fédéral des pensions.

En application de l'arrêté royal du 30 novembre 2003 relatif à la désignation, à l'exercice et à la pondération des fonctions de management dans les institutions publiques de sécurité sociale, le Conseil des ministres a fixé le 5 décembre 2003 la pondération de la fonction de management d'administrateur général des institutions publiques de sécurité sociale.

La fonction de management d'administrateur général au Service fédéral des pensions a obtenu la pondération 7. Le Conseil des ministres confirme une nouvelle fois cette pondération.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Jan Jambon, Vice-premier ministre et ministre des Finances et des Pensions, chargé de la Loterie nationale et des Institutions culturelles fédérales
Rue de la Loi 12
1000 Bruxelles
Belgique
<https://jambon.belgium.be>

Caroline Dujacquier
Porte-parole (FR)
caroline.dujacquier@kcfin.be

Pol Van Den Driessche
Porte-parole (NL)
pol.vandendriessche@kcfin.be